



École primaire

Saint-Ambroise

Proposition d'ordre du jour Conseil d'établissement École Saint-Ambroise

Mardi 9 mai 2023 à 18 h 30

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Parents présents : Pierre-Luc Beaudoin, Marie Gauthier, Sébastien Hénaff, Chloé Banville, Marcela Molinié

Membres du personnel présents : Ève-Marie D'Aragon, Marie-Hélène Aubé, Anne-Marie Sénécal, Latifa Hadi, Rosalie Morin-Lévesque, Martine Côté

2. Adoption de l'ordre du jour

Pierre-Luc Beaudoin propose l'adoption de l'ordre du jour. Sébastien Hénaff seconde.

3. Adoption du procès-verbal du 7 mars 2023

Marie Gauthier propose une modification ainsi que l'adoption au procès-verbal. Chloé Banville seconde.

4. Présentation de la nouvelle directrice

Marie-Hélène Aubé est la nouvelle directrice officiellement depuis le 2 mai. Elle est entrée en poste le 21 avril lors de la journée pédagogique institutionnelle. On lui souhaite la bienvenue!

5. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

1. Projet éducatif

Journée pédagogique institutionnelle du 21 avril : discussion autour de l'objectif du prochain projet éducatif. L'objectif sera présenté lors du prochain CÉ. Lorsque l'équipe-école devra choisir les moyens en lien avec le prochain projet éducatif, les parents seront de nouveau invités à venir discuter avec le personnel.

2. Calendrier 2023-2024

Le calendrier 2023-2024 est présenté. Les journées pédagogiques, les fins d'étape, les rencontres de parents, la photo scolaire et les moments de reprise en cas de tempête ont été placés. Il ne reste qu'à placer l'assemblée générale des parents qui ne devrait pas être mise plus tard que le 20 septembre.

Pour faire la promotion du CÉ et de l'OPP, Marie-Hélène suggère de faire un kiosque durant la rencontre de parents du 14 septembre. Il pourrait aussi être intéressant d'inviter des écoles secondaires publiques du quartier. Le SDG ainsi que les responsables du parascolaire pourraient aussi être présents.

Marie-Hélène parle de son expérience à l'école de La Visitation pour voir s'il serait possible de faire la rencontre de parents en même temps que l'assemblée générale.

Marie Gauthier se questionne à savoir si nous devrions essayer de jumeler la première rencontre de parents avec l'assemblée générale. Avec les deux pavillons de l'école, il semble difficile de faire ces deux événements en même temps.

Chloé Banville suggère de faire la promotion de l'assemblée générale lors de la rencontre de parents.

Martine Côté propose le calendrier 2023-2024 et de faire l'assemblée générale de parents le 19 septembre. Marie Gauthier seconde.

3. Plan de l'effectif et organisation scolaire 2023-2024

Marie-Hélène présente le plan de l'effectif et organisation scolaire 2023-2024. Il ne semble pas avoir de classes qui semblent à risque de fermer. Le plan d'effectif de l'année prochaine est le même que celui de cette année sauf pour la musique qui devient à 60%. Les classes TSA auront un cours d'art dramatique au lieu d'un cours de musique. Il sera donné par l'enseignant d'art plastique.

Pour les classes d'adaptation scolaire, il est difficile de définir le classement pour savoir combien d'élèves seront dans chaque cycle.

Il y aura aussi quelques changements de locaux pour la prochaine année.

Il y a toujours une possibilité de changement s'il y a des déménagements massifs ou encore beaucoup d'arrivées.

4. Service de garde:

1. Adoption de l'application Hop-hop+

On vient d'installer le Hop-hop+. Le Hop-hop était déjà utilisé à Saint-Ambroise depuis 2020.

L'application est gratuite. Elle est considérée comme un équipement de l'école. L'application Hop-hop+ sert de système de communication entre les éducatrices à l'école. La facture est beaucoup moins chère avec Hop-hop+ que d'autres systèmes de walkies talkies. Il faut du wifi pour que le système fonctionne.

Le but est de diminuer le bruit. Il est aussi possible de « transférer » les enfants d'une éducatrice à l'autre. Cela rend la vie des éducatrices et des parents plus simple. Tous y ont accès. Les parents ne sont pas obligés d'avoir l'application. C'est tout de même recommandé.

Le coût a été de 11 000\$. Cela comprenait les sacs à bandoulières, les mini iPads, l'appareil Mi Fi pour le réseau à l'extérieur de l'école, l'aide du technicien et la licence. La licence est de 300\$ par année.

On est encore en adaptation.

2. Prévision de la clientèle du SDG pour 2023-2024

Il n'y a pas une grande différence par rapport à cette année. Latifa est rendue à 245 élèves d'inscrits (réguliers) alors que l'année passée nous étions à 253 élèves. À partir de 200 élèves, il y aura une classe principale.

Il y aura 19 postes d'éducatrices.

3. Intégration des dineurs non-intégrés

Les élèves non-intégrés ont un surveillant de dîner. Les élèves intégrés ont une éducatrice. Pour le moment, il y a 45 dineurs non-intégrés intégrés au préscolaire et 1^{er} cycle. Cela veut donc dire que même si les élèves ne sont pas au SDG le matin ou le soir, ils mangent quand même avec une éducatrice dans leur classe avec les autres élèves. Les dineurs non-intégrés dînent au gymnase et ils ont une surveillante de dîner.

L'année prochaine, le SDG souhaite intégrer les dineurs non-intégrés pour le 2^e cycle. En intégrant les élèves, on a une plus grande pérennité au niveau du suivi des éducatrices.

Nous considérons qu'il y a une logique à intégrer les dineurs non-intégrés du 2^e cycle.

Latifa propose de permettre au SDG d'intégrer des dineurs non-intégrés.
Marcela Molinié seconde.

4. Renouvellement du contrat du traiteur

Latifa a contacté la nutritionniste pour s'assurer que Le Lunch fait encore partie des traiteurs homologués.

Chloé propose d'approuver le traiteur Le Lunch sous condition qu'il soit encore homologué par le CSSDM. Marie Gauthier seconde.

5. Comité sécurité: Rue école

Pierre-Luc Beaudoin, Pierre-Luc Girard-Lauriault et Geneviève Marleau ont rencontré les élus municipaux.

Les trois derniers jeudis de juin (8, 15 et 22 juin), la rue Chambord sera fermée une heure le matin (7h30-8h30) et une heure le soir (15h-16h). Le 22 juin, la rue sera fermée jusqu'à 17h.

Environ 3-4 bénévoles seront nécessaire par jour. Il y aura une formation le 7 au matin pour les bénévoles.

Le centre d'écologie urbaine soutient le comité sécurité. Il fournira les assurances responsabilité civile.

On attend encore la confirmation officielle de la ville.

Il y aura des affiches qui publiciseront les trois journées. Des dépliants seront distribués au voisinage.

6. Aménagement de l'avant du pavillon Chambord

Le comité de parents souhaite que l'avant du pavillon Chambord soit semblable celui de l'école Saint-Marc. Les dessins non-officiels ont été présentés aux élus municipaux, mais ils souhaitent voir des dessins officiels.

7. Budget civilité du CE

Le budget de frais de perfectionnement du CÉ est de 400\$.
Le budget de frais de fonctionnement est de 400\$. Il peut être retourné aux élèves.

Chloé Banville suggère de donner le 400\$ à Ian pour son vernissage de planches. L'argent pourrait servir pour acheter le buffet.

Ian a sollicité l'aide de l'OPP afin de faire une exposition/un vernissage pour les planches faites par les élèves et aussi celles faites par les artistes.

Marie Gauthier suggère, de son côté, d'acheter des jeux de société pour les soirées de jeux de société.

Le CÉ décidera de ce qu'il fait avec le 400\$ lors du prochain CÉ.

8. Politique de partages de photos sur les réseaux sociaux

Dans le formulaire pour l'autorisation de filmer ou de photographier, les parents doivent cocher s'ils acceptent que la photo et la vidéo soient diffusées (sur le site Web, sur Facebook...) Il n'y a pas de nuances. Certains parents aimeraient pouvoir accepter que la photo de leur enfant soit sur le site Web, mais pas sur les réseaux sociaux. Marie-Hélène va vérifier quel formulaire est signé par les parents. Il est possible que le CSSDM oblige de signer leur propre formulaire. Elle fera un suivi au prochain CÉ.

6. Informations

1. Du service de garde

Semaine du service du garde : 15 au 19 mai.

Le calendrier a été envoyé aux parents.

Lundi : parade

Mardi : pique-nique dans la cour

Mercredi : spectacle de magie

Jeudi : parcours dans la cour

Vendredi : défilé de mode

2. De l'OPP

Le 20 avril, il y a eu une soirée de jeux de société. Ils ont vendu pour 375\$ de collation.

Le concours littéraire n'a pas été assez publicisé donc il n'y a pas eu beaucoup de participation.

Les cotons ouatés ont été un grand succès! 800\$ ont été amassés. Ça renforce le sentiment d'appartenance. Une autre vente aura lieu en septembre.

Il reste deux activités. Le 19 mai, c'est le grand merci!

Le pique-nique de fin d'année aura lieu en juin.

3. De la direction

Le 16 juin, c'est le bienvenue à la maternelle! Ève-Marie propose que l'OPP et le CÉ soient présents pour attirer les parents.

Laurel viendra dans les classes de maternelle pour faire de la danse grâce à l'argent amassé par l'OPP.

4. Déléguée(s) aux comités de parents

5. De la présidence

Le poste de présidence sera disponible l'année prochaine. Pierre-Luc ne se représentera pas.

7. Mot des membres

Aucun mot.

8. Levée de l'assemblée

Chloé Banville propose la levée de l'assemblée. Anne-Marie Sénécal seconde.